

**ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

RESTRICTED

L/7373

18 janvier 1994

Distribution limitée

(94-0080)

---

GRUPE DE TRAVAIL DE L'ACCORD RELATIF AU  
MARCHE COMMUN DU SUD (MERCOSUR)

Président: S.E. M. Christer Manhusen (Suède)

Composition:

Peuvent être membres du Groupe de travail toutes les parties contractantes qui en expriment le désir.

Mandat:

"Examiner l'Accord relatif au Marché commun du Sud (MERCOSUR) à la lumière des dispositions pertinentes de la Clause d'habilitation et de l'Accord général, y compris l'article XXIV, et transmettre au Comité un rapport et des recommandations qui seront soumis aux PARTIES CONTRACTANTES, un exemplaire du rapport étant également transmis au Conseil. L'examen auquel procédera le Groupe de travail sera fondé sur une notification complète et sur des questions et réponses écrites."